

Les 5 bonnes raisons de s'engager au sein du Conseil des Sages :

- Vivre une retraite active et solidaire.
- Participer pleinement à la vie de la cité.
- Apporter expérience et connaissance au service de la communauté.
- S'associer à des projets de la Ville de Rochefort.
- S'ouvrir et réfléchir aux préoccupations de l'ensemble des habitants.

 **PARTICIPEZ !**

Vous souhaitez rejoindre le Conseil des Sages ?
Faites acte de candidature !

Toutes les modalités sur
<http://www.ville-rochefort>
(rubrique « Participer »)

Conception Ville de Rochefort - Service Communication - février 2016 - Imprimerie Rochefortaise

Conseil des Sages Rochefort



LA RICHESSE DES ANCIENS !



Renseignements :

Mairie - Service démocratie locale

119 rue Pierre Loti
BP 60030 - 17301 Rochefort cedex
05 46 82 66 74
www.ville-rochefort.fr




Rochefort

Qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2003, le Conseil des Sages rassemble des Rochefortais qui connaissent bien leur ville, qui disposent de temps et de la volonté de **s'impliquer dans l'évolution de la cité, en faveur de l'intérêt général**.





Le Conseil des Sages est une instance participative de réflexions et de propositions qui travaille en étroite collaboration avec la Municipalité.

Comme toute **instance consultative**, le Conseil des Sages n'est pas un organe de décision. Par ses avis et ses études, il éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets concernant la commune, dans un souci de cohérence globale.

Pour quels sujets ?

Le Conseil des Sages travaille sur **différents thèmes d'intérêt général**, choisis par ses membres ou sur proposition du Maire.

Exemples d'études et de projets réalisés avec le Conseil des Sages :

-  prix des Jeunes Méritants,
-  réflexion sur l'implantation du mobilier urbain (abribus, bancs, etc),
-  étude sur le développement du tourisme en Pays Rochefortais,
-  embellissement de la Ville, environnement, actions de solidarité.






Comment ça marche ?

Les Sages organisent leur travail principalement en assemblées générales et en commissions thématiques.

Afin d'enrichir leurs réflexions, les Sages s'entourent ponctuellement de techniciens municipaux, mais aussi d'autres partenaires (Communauté d'agglomération, bailleurs sociaux, associations, etc).

Qui compose le Conseil des Sages ?

Le Conseil des Sages est **composé de 35 membres bénévoles** répondant aux conditions suivantes :

-  être âgé(e) de 55 ans et plus,
-  résider à Rochefort,
-  être inscrit(e) sur les listes électorales,
-  ne pas être élu(e) ou conjoint(e) d'élu(e) municipal(e),
-  être sans engagement professionnel permanent.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Consultez la Charte de fonctionnement du Conseil des Sages sur <http://www.ville-rochefort> (rubrique « Participer »)

